



UCL
Université
catholique
de Louvain

Formation et évaluation de la compétence du pharmacien clinicien: expérience belge



Anne Spinewine
Pharmacien clinicien, Dr Sc Pharm
Université catholique de Louvain



Faculté de Pharmacie et des Sciences Biomédicales; Louvain Drug Research Institute

Positionnement de la pharmacie clinique en Belgique

Le développement de la pharmacie clinique permet de rencontrer plusieurs obligations légales du pharmacien hospitalier (normes d'agrément des officines hospitalières du 4 mars 1991) :

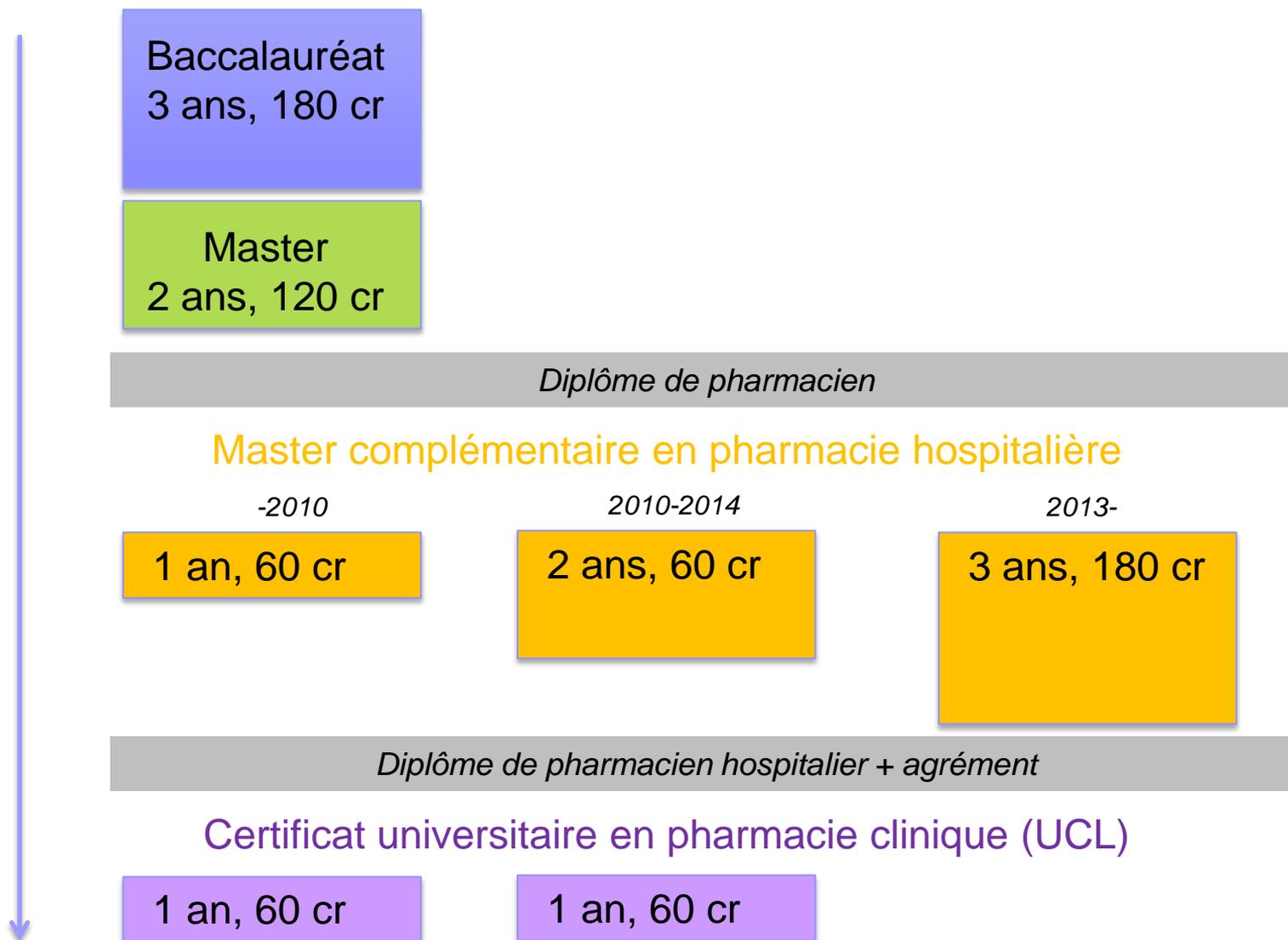
- optimisation des traitements; accompagnement sanitaire des patients
- intégration aux équipes multidisciplinaires en vue d'optimiser l'efficacité et la sécurité des thérapeutiques; (...)

Loi du 1er mai 2006: soins pharmaceutiques reconnus comme une tâche essentielle du pharmacien



SPF Santé Publique, 02/2015: Vision, objectifs, actions et indicateurs pour le suivi de la pharmacie clinique dans les hôpitaux.

Formation universitaire: structure générale



■ Master complémentaire en 3 ans

□ Texte légal publié fin 2012

- Durée de la formation (3 ans); modules de formation théorique et pratique

□ Financement en 2^e et 3^e année

□ Limitation à 50 étudiants / année

- Sélection à l'entrée

□ Crédits:

- 65 formation théorique
- 86 formation pratique
- 29 mémoire

PROFIL ENSEIGNEMENT

> **Compétences et acquis**

> Structure du programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ

> Tronc commun

INFORMATIONS

> Conditions d'admission

> Pédagogie

> Evaluation

> Mobilité et
internationalisation

> Gestion et contacts

VERSION IMPRIMABLE

> PDF complet 

> PDF à la carte 

> Envoyer à un ami 



Compétences et acquis au terme de la formation

La formation vise à donner à l'étudiant les connaissances et compétences théoriques et pratiques indispensables pour exercer le métier de pharmacien hospitalier, et reprises par l'Arrêté Ministériel du 22 octobre 2012 (Moniteur belge du 03/12/2012) fixant les critères d'agrément du titre professionnel particulier de pharmacien hospitalier. Les champs de compétences sont larges et variés, et cette diversité se retrouve dans le programme de formation. Ainsi et à titre d'exemple, le terme « médicaments » est pris au sens large. Il faut entre autres entendre par « médicaments » : les spécialités pharmaceutiques, les préparations magistrales, les produits pharmaceutiques courants, les antiseptiques et les désinfectants, les produits diététiques enregistrés, les dispositifs médicaux implantables, les produits faisant l'objet d'essais cliniques et les échantillons médicaux destinés aux patients hospitalisés. Par ailleurs la formation permet d'acquérir des compétences aussi bien spécifiques que transversales, ces dernières étant essentielles.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. d'intégrer les connaissances dans les domaines définis par l'Arrêté Ministériel, et les appliquer à la pratique professionnelle
[En savoir plus](#)
2. de comprendre et mettre en application la législation et les normes se rapportant aux tâches du pharmacien hospitalier telles que décrites dans l'Arrêté Royal du 4 mars 1991 fixant les normes auxquelles une officine hospitalière doit satisfaire pour être agréée (Moniteur belge du 23 mars 1991)
[En savoir plus](#)
3. de gérer, évaluer et améliorer le circuit d'utilisation du médicament en milieu hospitalier afin que celui-ci soit efficace, sûr et efficient (médicament au sens large, donc y compris dispositifs médicaux implantables et matériel stérile)
[En savoir plus](#)
4. d'assurer une délivrance raisonnée et complète des médicaments en milieu hospitalier
[En savoir plus](#)
5. d'intégrer et mettre en application les principes de la préparation stérile ou non stérile en milieu hospitalier
[En savoir plus](#)
6. de prodiguer des soins pharmaceutiques
[En savoir plus](#)
7. d'assurer seul une permanence de garde
[En savoir plus](#)
8. de développer et exécuter un projet de recherche dans le domaine de la pratique de la pharmacie hospitalière en suivant une démarche scientifique
[En savoir plus](#)
9. de travailler en équipe et en interdisciplinarité
[En savoir plus](#)
10. de communiquer de façon adaptée, par écrit et oralement, avec les patients, d'autres pharmaciens, et les professionnels de la santé
[En savoir plus](#)
11. de faire son travail en conformité avec le cadre éthique, juridique et déontologique de la profession
[En savoir plus](#)
12. d'identifier ses besoins d'apprentissage, se fixer des objectifs et mettre en place les moyens nécessaires pour y parvenir
[En savoir plus](#)

Master complémentaire: formation théorique

■ Arrêté ministériel (2012)

- Pharmacothérapie et pharmacie clinique = 1 des 5 modules de formation

■ UCL

- ~ 50% des crédits théoriques en lien avec l'activité clinique du pharmacien hospitalier
 - Méthodologie en pharmacie clinique (3 cr)
 - Physiopathologie et pharmacothérapie (7 cr)
 - Binôme médecin + pharmacien
 - Collaboration enseignants cliniciens UMontréal
 - Antibiothérapie et prophylaxie (3 cr)
 - Nutrition spécialisée, Pharmacovigilance, pharmacocinétique clinique,
 - ...

Master complémentaire: formation pratique

- Arrêté ministériel (2012)
 - Pharmacie clinique = 1 des 4 modules de formation pratique

- UCL
 - Au cours des 2 premières années
 - ~ 25% de la formation pratique en pharmacie clinique
 - 2 x 8 semaines en unité de soins + 5 semaines « transversal »

 - 3^e année: « au choix » - possibilité 100% pharmacie clinique
 - Stage en mobilité de 12 semaines

Formation pratique: le cadre

- Acquis d'apprentissage
 - Compétence spécifiques
 - Compétences transversales
- Contenu des activités à réaliser et progression au cours du stage
- Conditions pour qu'un hôpital puisse organiser ce module de formation pratique
- Rôle et missions de l'encadrant

Formation pratique: le cadre: exemples

Procédure pour la réalisation de notes au dossier

Procédure pour l'analyse d'un cas

Checklist anamnèse médicamenteuse

Présentation orale d'un cas: instructions et grille d'évaluation

Présentation d'une fiche de pharmacothérapie: instructions et grille d'évaluation

Evaluation par l'équipe médicale et infirmière: exemple de modèle à utiliser

Formation pratique: évaluation des compétences

- Réunion hebdomadaire: 1 plan de soins + notes SOAP
- Présentation orale
 - 1 cas
 - 1 fiche pharmacothérapie
- Évaluation formative et sommative avec le pharmacien accompagnateur

EVALUATION DU STAGE DE PHARMACIE CLINIQUE (22 SEMAINES)

Descriptif	Evaluation formative (mi-stage)	Evaluation sommative (en fin de stage)
Hôpital où a été réalisé le stage:	Date :	Date :
Etudiant :	Signature étudiant:	Signature étudiant:
Pharmacien évaluateur (« accompagnateur ») :	Signature pharmacien évaluateur:	Signature pharmacien évaluateur:
Maître de stage de l'étudiant :		Signature maître de stage (si différent) :

Légende :
 - : en-dessous des attentes (un justificatif est indispensable)
 (entourer) R : répond aux attentes
 + : au-delà des attentes
 NE : non évaluable ; à n'utiliser que pour l'évaluation formative

Objectifs d'apprentissage	Evaluation		Justificatif (pour les – et éventuellement les +) + indiquer la date
	Formative	Sommative	
Compétences spécifiques			
1. Appliquer la démarche des soins pharmaceutiques à des patients hospitalisés dans une à deux unités de soins définies (anamnèse médicamenteuse; l'évaluation, optimisation et suivi du traitement; information du patient et des autres professionnels lors de la sortie	NE - R +	NE - R +	
2. Rédiger des notes d'intervention, au moyen d'un format structuré	NE - R +	NE - R +	
3. Répondre de façon scientifique, précise, et dans un délai raisonnable aux questions posées par les professionnels avec lesquels le pharmacien travaille dans le cadre de son stage	NE - R +	NE - R +	
4. Contribuer à l'amélioration de la qualité d'utilisation des médicaments, en rapport avec un sujet précis	NE - R +	NE - R +	

Mémoire en pharmacie clinique

- Travail original
- 8 → 12 semaines temps-plein
 - Rédaction protocole – collecte données – analyse – rédaction / communication
 - Évaluation par un jury (écrit + oral)
- Cours et séminaire d'accompagnement pour le mémoire

Performance of the Adverse Drug Event Trigger Tool and the Global Trigger Tool for Identifying Adverse Drug Events: Experience in a Belgian Hospital

Ann Pharmacother 2013

Lise Carnevali, MSc^{1,*}, Bruno Krug, PhD^{1,*}, Fabienne Amant, RN¹,
Dominique Van Pee, PhD¹, Véronique Gérard, MD¹,
Xavier de Béthune, MD², and Anne Spinewine, PhD^{1,3}

EVALUATION OF THE APPROPRIATENESS OF INTRAVENOUS AMOXICILLIN/CLAVULANATE PRESCRIPTION IN A TEACHING HOSPITAL

Acta Clinica Belgica 2013

Artoisenet C¹, Ausselet N², Delaere B², Spinewine A³

Potential Interactions with Anticancer Agents: A Cross-Sectional Study

Chemotherapy 2013

A. Mouzon^a J. Kerger^b L. D'Hondt^b A. Spinewine^{a,c}

Appropriateness of Prescribing Dabigatran Etexilate and Rivaroxaban in Patients With Nonvalvular Atrial Fibrillation: A Prospective Study

Annals of Pharmacotherapy
2014, Vol. 48(10) 1258–1268
© The Author(s) 2014
Reprints and permissions:
sagepub.com/journalsPermissions.nav
DOI: 10.1177/1060028014540868
aop.sagepub.com


Ann Pharmacother 2014

Anne-Sophie Larock, MSc^{1,2}, François Mullier, PhD^{1,2,3}, Anne-Laure Sennesael, MPharm^{1,2}, Jonathan Douxfils, MPharm^{2,3}, Bérangère Devalet, MD^{1,2}, Christian Chatelain, MD^{1,2}, Jean-Michel Dogné, PhD^{2,3}, and Anne Spinewine, PhD^{1,2,4}

Formation continue

- Depuis 2006: Obligatoire → agrément / 5 ans
- Formations organisées par les universités, associations professionnelles,...
- Min 15 crédits/120 dans le module pharmacie clinique / pharmacothérapie
- Attestation de participation (≠ test d'évaluation)

- UCL 2003-2013: certificat pharmacie clinique 90h → pharmaciens hospitaliers en activité.

Forces

- Cadre légal
- Formation obligatoire
- Évolution favorable
- Universités + assoc professionnelles

Faiblesses

- Hétérogénéité univ / hôpitaux
- Ressources pédagogiques insuffisantes
- Connaissances thérapie
- Absence de cadre de compétences, standards de pratique, certification,...

Opportunités

- Postes académiques pharmacie clinique
- Echanges avec UMontréal

Menaces

- Financement à renégocier



Merci de votre attention

Contact: anne.spinewine@uclouvain.be